

# PANORAMA DES STRUCTURES EN SOUTIEN A L'INNOVATION & AU NUMERIQUE – BORDEAUX & AQUITAINE

## Introduction :

Ce panorama est le résultat d'un travail de synthèse à partir de 5 interviews auprès des acteurs suivants :

- ADI Nouvelle-Aquitaine : Eric CULNAERT ; Antoine CHOTARD
- Euratlantique : Stéphane SERMADIRAS
- AEC : Jean-François LAPLUME
- CCI : Louis VERCAUTEREN (coordinateur ambition croissance numérique)

Il n'a pas vocation à fournir une analyse exhaustive, mais davantage à permettre au lecteur d'avoir l'aperçu et le ressenti de ces acteurs sur la situation du territoire en 2017 et ses perspectives.

## I. Une double entrée PRIVE / PUBLIC et une frontière entre les acteurs parfois difficile à établir

*Historiquement*, acteurs publics prépondérants avec un rôle d'aide à la structuration de l'innovation :

AEC et Auberge numérique, l'IRA (Incubateur Régional d'Aquitaine).

La Région a toujours le monopole comme intervenant dans le secteur PUBLIC.

+ existence de pôles ou clusters (cosmétique, bois, ...).

Pas de pôle historique sur le numérique ; seulement des associations en soutien aux usagers existants :

Clusters Adeiso, Tic Santé, Topos => fusion dans **DIGITAL AQUITAINE** = label permettant un travail de structuration qui reste relativement récent.

Vers un rapprochement à venir avec SPN (Poitou-Charentes) et ALIPTIC (Limousin) ?

**ADI NA** est un organisme financé à la fois par la Région ALPC, le FEDER (Fonds Européen de Développement Economique et Régional), la Communauté d'Agglomérations : <http://www.adi-na.fr/>

Elle est le résultat de la fusion en 2013 des agences de développement économique et de l'industrie et d'Inovalis Aquitaine (transfert technologique / laboratoires, université).

Elle intervient sur 4 grands domaines :

1. L'ACCOMPAGNEMENT à la transformation DES ENTREPRISES
2. L'ÉMERGENCE DE NOUVELLES FILIÈRES
3. L'ATTRACTIVITÉ et l'implantation de nouvelles activités
4. L'ANIMATION DES RÉSEAUX RÉGIONAUX ET LES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAUX

Elle constitue un point d'entrée pour moderniser les entreprises dans leur modèle économique et pour se repositionner dans une chaîne de valeurs. Une équipe transverse avec 2 axes pour mettre sur pied le **design thinking de la transformation numérique**: le développement de la filière numérique et du commerce connecté (depuis 2011-2012) / la transformation numérique des entreprises privées (depuis 2015).

En parallèle, la **CCI Bordeaux Gironde** a mis sur pied en 2015 un programme « Ambition croissance numérique », qui s'articule en 3 étapes :

1. Validation du projet et du business plan
2. Mise en relation et pitch des porteurs de projets auprès de chefs d'entreprises ou de financeurs (BPI, Conseil Régional, Banques)
3. Facilitation du business sur 2 volets :
  - a. International avec des learning expeditions
  - b. Mise en relation entre start-ups et grands groupes : Big4Startup avec le consortium La Poste, Caisse Dépôts, Cisco et Orange : prochaine édition le 7/12/2017 : <https://www.bigup4startup.com/>

2 personnes dédiées à ce programme à la CCI : une sur l'amorçage des projets et l'autre sur le développement.

**AEC**, qui constitue un autre outil de la Région avec ADI, fusionne d'ici fin 2017 avec **Bordeaux Unitec** (structure créée en 1990 par Alain Rousset).

Cette nouvelle structure sera le noyau dur de la future Cité Numérique : 5000 m2 (3500 m2 à fin 2017 et le solde à l'automne 2018), co-pilotés par la Région et la Métropole : <http://www.citenumérique.fr/>

Objectif de cette Cité : être le pavillon étendard de l'économie numérique bordelaise.

D'ores et déjà, le projet est commercialisé à 70% (avec 75% en locatif et 25% vendu). Il est porté par l'EPA en tant que maître d'ouvrage et promoteur.

En résumé, des initiatives publiques de soutien à l'innovation sur le territoire bordelais et aquitain avec :

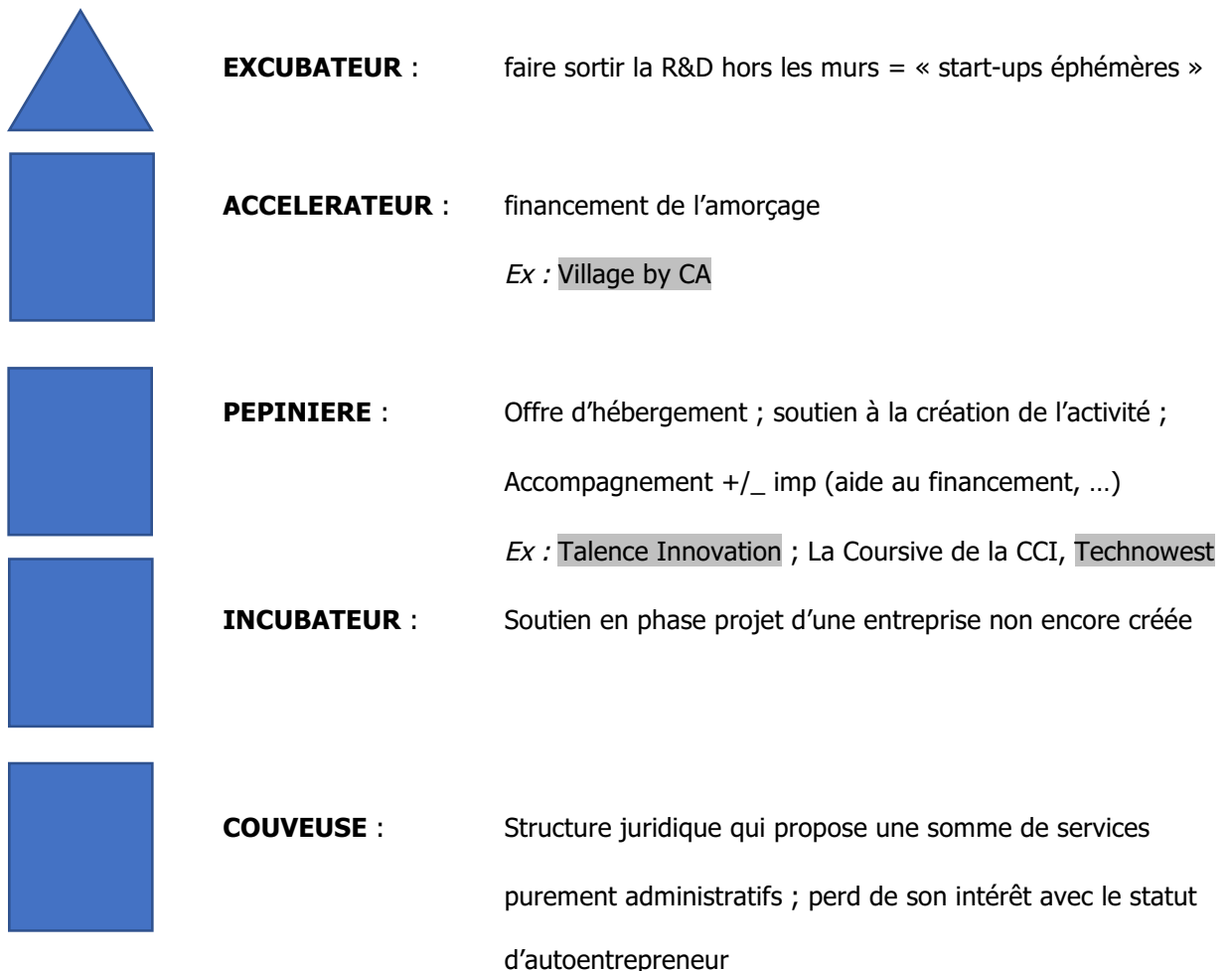
- ADI : périmètre Nouvelle-Aquitaine, dont 1 volet numérique
- AEC / Unitec : position de médiateur pour monter des actions collectives et de la concertation entre les différents acteurs => création de l'Auberge Numérique

Et des initiatives privées avec une myriade d'associations professionnelles (13 ou 14 : Adeso, Syrpin, Prolibre, ...) qui se sont regroupées de façon informelle d'abord en l'Alliance Numérique (sous la houlette d'AEC), puis en pôle numérique avec DIGITAL AQUITAINE (CCC : Club du Commerce Connecté et Smart 4D)

Digital Aquitaine a pour vocation l'entraide pour la filière numérique et l'accompagnement des nouvelles start-ups.

Héméra et 1Kubator représentent d'autres initiatives privées de soutien à l'innovation en prenant part au capital de start-ups.

## II. Schématisation des structures accompagnant la création et l'accompagnement des entreprises



Blog intéressant sur sélection des 17 couveuses, incubateurs, pépinières d'entreprises et accélérateurs à Bordeaux et alentours :

<http://pourquoi-bordeaux.com/17-couveuses-accelerateurs-incubateurs-pepinieres-d-entreprises-bordeaux/>

### III. Labels FrenchTech et la FinTech

- Le label FrenchTech permet de rendre visible l'excellence numérique française au niveau international. La ville de Bordeaux a décroché ce label en 2014.
  - ⇒ Montage d'une association financée par la Métropole.

Très récemment, au vu des difficultés de gestion au sein de l'équipe en place (Xavier Lainé – Virginie Calmels pour la Métropole), le mandat de gestion est revenu à la CCI de Bordeaux.

Question sur ce label FrenchTech : **qui rend service à qui ?**

Une des missions de la FrenchTech est de relayer le succès des pépites françaises.

- FinTech = le numérique appliqué au secteur financier ;
- La 3<sup>ème</sup> édition sur Bordeaux se tiendra les 5 et 6 octobre 2017 et BPFT va s'associer à l'événement aux côtés d'InvestInBx : <http://www.bordeaux-place-financiere-tertiaire.com/agenda/bdxfintech/>

### IV. Problématique centrale du financement pour permettre l'innovation et le dvpt des start-ups

*Comment rendre plus accessible les financements aux entreprises que souhaitent innover ?*

1. Sur la PHASE AMORCAGE, çàd pour trouver jusqu'à 30/40 k€, c'est encore facile

**BPI France** : n'accorde pas de prêts d'honneur mais un prêt à taux zéro

**Bourse French Tech** (« Jusqu'à 45 k€ pour financer votre innovation ») : <http://www.bpifrance.fr/Toutes-nos-solutions/Aides-concours-et-labels/Aides-a-l-innovation-projets-individuels/Bourse-French-Tech>

Prêts d'honneur :

- Réseau ENTREPRENDRE, sous réserve d'obtention d'un prêt auprès d'une banque
- AquitiGestion (outil d'Aquitaine Amorçage) : prêt à taux zéro avec un différé de remboursement

Attention :

- toutes les aides viennent en complément, en effet levier ; il faut avoir 50% de produit en caisse pour pouvoir solliciter ces aides.
  - aujourd'hui un financement ne se fait plus sur papier. Il faut apporter une PREUVE du concept, çàd avoir des retours utilisateurs et/ou clients.  
Autrement dit, montrer qu'il existe un potentiel de développement et projeter une évolution cohérente afin d'activer en premier lieu les outils d'amorçage.
  - la consolidation des fonds propres de l'entreprise est un des objectifs de BPI avant de pouvoir passer à l'étape 2 de levée de fonds
- Aides R&D à l'innovation auprès de la Région : <http://les-aides.nouvelle-aquitaine.fr/fiche/innovation-start-up/>

Selon un des interviewés, le principal financeur de l'amorçage en France est Pôle Emploi.

2. Phase LEVEE DE FONDS : 200/300 k€

- Recours aux Business Angels : <http://www.franceangels.org/>

Pour intéresser des fonds d'investissements, professionnels de la prise de participation dans des entreprises en développement, et qu'ils prennent des participations dans la dite entreprise, cela devient plus difficile car : **manque de la culture du risque en France** (vs. d'autres pays anglo-saxons).

A noter le manque d'investissements privés, sur la tranche 1 à 10/50 M€.

Les fonds d'investissements ont leur propres outils de veille et vont donc rechercher des projets structurés à potentiel.

*Conclusion :*

L'accompagnement des entreprises sur leur développement et leur innovation passe avant tout par du **design thinking** : comment stimuler la créativité du chef d'entreprise et lui faire « sortir la tête du réverbère » ?

Ce conseil stratégique via un **véritable soutien en chaînage** des différents acteurs (ADI, CCI, ...) commence à émerger au travers d'actions d'accompagnement individuel (maturation du projet), mais aussi via des forums collectifs tels <http://www.adi-na.fr/events/2e-forum-regional-matransfonum>

Le schéma régional de développement économique, d'internationalisation et d'innovation de la Région, publié en septembre 2016, nous livre son diagnostic et les principaux enjeux à venir :

[https://www.nouvelle-aquitaine.fr/sites/alpc/files/alpc\\_downloads\\_prq/field\\_alpc\\_downloads\\_prq\\_file/Diagnostic%20SRDEII%2022.11.2016.pdf](https://www.nouvelle-aquitaine.fr/sites/alpc/files/alpc_downloads_prq/field_alpc_downloads_prq_file/Diagnostic%20SRDEII%2022.11.2016.pdf)

Des ateliers destinés à promouvoir l'accélération de l'innovation se mettent en place : pour preuve celui de la BNP Paribas : <http://www.atelier.net/>

L'accompagnement des pépites PME et ETI sur le territoire, au travers des structures publiques et privées de soutien à l'innovation, pourront faire émerger des entreprises attractives et développer ainsi l'attractivité régionale et l'emploi.